



Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

MAROC HISTORIC RALLY 2025

du 27/04/2025 au 02/05/2025

DOSSIER D'ENGAGEMENT

DOCUMENTS À FOURNIR

- Les 2 feuilles d'engagement intégralement remplies (équipage + voiture) ;
- La copie du virement bancaire. **INDISPENSABLE** ;
- La photocopie des passeports (pilote et copilote) ;
- La photocopie des permis de conduire (pilote et copilote) ;
- La photocopie des licences internationales (ICCCC ou ICCCR) de l'année en cours (pilote et copilote) ;
- Les photocopies de l'attestation d'assurance de la voiture et de la carte grise ;
- La fiche de passage en douane complétée ;
(Cette fiche est ensuite transmise aux autorités marocaines pour faciliter le passage en douane des voitures et des assistances. Elle doit nous être adressée dès que vous avez vos dates d'entrée et de sortie du Maroc)
- ⚠ LE SERVICE DES DOUANES MAROCAINES EXIGE UN CARNET ATA ⚠**

DROITS D'ENGAGEMENT

5.500 €

Règlement par virement bancaire Maroc avant le 1^{er} mars 2025

ASSO CSM GRAND MAGHREB
Crédit du Maroc - Agence Code SWIFT : CDMAMAMC
RABAT - 37 rue Abdelmoumen
IBAN 021 810 0000 060 015 62565 9 84

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier d'engagement complet est à envoyer par email à l'adresse :
marochistorically@email.com

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{er} MARS 2025

ORGANISATION

Yves Loubet : +33 (0) 612 35 91 99
Coordinateur / **Philippe Bouvier** : +33 (0) 652 72 38 78 - marochistorically@email.com
Relations concurrents / **Marie-France Agostinetti** : +33 (0) 608 67 35 77
Adresse / Club des Sports Mécaniques LE GRAND MAGHREB
29 Boulevard d'Abdelmoumen - Quartier Hassan - RABAT 10000 - Maroc



MAROC HISTORIC RALLY 2024

RACE NUMBER

Commitment date :

CREW	TEAM	DRIVER	CO-DRIVER
NAME :			
First name :			
Nationality :			
Sex :			
Date of birth :			
Place of birth			
Address :			
Postal code :			
City :			
Mobile phone No			
Email :			
Driver's licence No			
Issued on :			
Issued on :			
Passport No			
Issued on :			
Issued on :			
Sport licence No			
Automobile Club :			
Clothing size :			

I declare that I have read the registration conditions, accept the terms and certifies the truthfulness of the information given in the registration documents.

SIGNATURES	TEAM	DRIVER	CO-DRIVER

RESERVED FOR THE ORGANIZATION - DO NOT FILL

PAIEMENT							
Pilote		Copilote				Attestation Assurance	Feuille Douane
Permis	Licence	Passeport	Permis	Licence	Passeport		



MAROC HISTORIC RALLY 2024

from 04/20/2024 to 04/27/2024

RACE NUMBER

IT IS ESSENTIAL TO PROVIDE THE FOLLOWING INFORMATION REGARDING THE RACING CAR

VEHICLE				
Year :		Period :		Generation : <small>G1 1947 to 1972 G2 1973 to 1985 G3 1986 to 1990</small>
Brand :		Type :		Displacement cm3
FIA approval form No		Homologation date :		

This file constitutes a registration request from the competitor.
It in no way presumes the organizer's commitment to its acceptance.

COMPLETE ONE FILE PER CAR. INCOMPLETE FILES WILL BE PUT ON THE WAITING LIST.

CAR LOAN AUTHORIZATION

I, the undersigned, _____
authorize Mr ou Mrs _____
to drive, on the MHR 2024, my car registered _____

Made in _____ the _____

Signature :

RESERVED FOR THE ORGANIZATION

TECHNICAL CONTROLLER OPINION



CUSTOMS CLEARANCE FORM

CREW

DRIVER	CO-DRIVER	RACING NUMBER
First and last name :	First and last name :	
Date of birth :	Date of birth :	
Nationality :	Nationality :	
Passport number :	Passport number :	
Date and city of entry into Morocco :	Date and city of entry into Morocco :	

TOWING VEHICLE	TRAILER	RACING CAR ON TRAILER
Brand :	Brand :	Brand :
Model :	Model :	Model :
Registration :	Registration :	Registration :
Height :	Height :	Height :
Length :	Length :	Length :

If the vehicles are transported by the service support team, please complete the information below for each person.



SERVICE SUPPORT STAFF	SERVICE SUPPORT STAFF	SERVICE SUPPORT STAFF
First and last name :	First and last name :	First and last name :
Date of birth :	Date of birth :	Date of birth :
Nationality :	Nationality :	Nationality :
Passport number :	Passport number :	Passport number :
Date and city of entry into Morocco :	Date and city of entry into Morocco :	Date and city of entry into Morocco :

Travel details concerning people and vehicles traveling by boat :

City of entry into Morocco :	City of entry into Morocco :	City of entry into Morocco :
Departure city from Morocco :	Departure city from Morocco :	Departure city from Morocco :

QUELQUES RECOMMANDATIONS D'HÔTELS
SOME HOTEL RECOMMENDATIONS



NUIT/NIGHT	LIEU / LOCATION	HÔTEL/HOTEL	WEB
21 avril April 21	CASABLANCA BOUSKOURA	Hilton Garden Inn	
		BH Appart Hotel	
		Onomo Hotel	
		Ibis Casablanca Nearshore	
22 et 23 avril April 22 and 23	BOUZNIKA	Vichy Célestins	
24 et 25 avril April 24 and 25	IFRANE	Hôtel Michlifen	
		Zephyr Ifrane	
26 avril April 26	BIN EL OUIDANE	Widiane Resort	
		Chems du Lac	
27 avril April 27	MARRAKECH	Vaste choix / Wide choice... L'arrivée du rallye est au circuit Moulay El Hassan Rally finish at Circuit Moulay El Hassan	



RACE4YOU

PACK PACENOTE

BY MAXIME VILMOT



ORDER PACENOTE

www.race-4-you.com



PROFESSIONAL ROUTES NOTES

Recce represents a significant budget and requires spending many hours on the road. By using the pacenote pack, you save lot of expenses while using a professional service to drive quickly and safely.

We are able to supply a range of systems including 1 fastest, 5 fastest, descriptive, angles.

PACKAGE CONTENTS

What will you find in your pack ?



PACENOTE BOOK

Routes notes printed on original A4 pacenote book 360°



RECCE ONBOARD

Recce onboard with two different views, tripmeter and codriver voice



SAFETY CREW

Safety crew will pass through the stages in advance of the competitors to report back on weather and surface condition



DETAILED DESCRIPTION OF STAGES

We offer you a detailed description of each stages to read before the start

WHY CHOOSE

PACK PACENOTE ?

- Save money and time during your recce
- Drive with professional, simple and consistent pacenotes
- Choose from 4 different notes type
- Watch recce onboard with tripmeter and codriver voice
- You receive your pack few weeks before the rally to optimize the preparation
- 20 years of passion and experience



ABOUT US



Maxime, founder of Race4you and professional co-driver since 2006, has extensive experience around the world with more than 300 starts, numerous participations in WRC, ERC as well as extensive involvement in the world of historic rally since 2015.

We noticed that many crews had difficulty or necessary time to do good recce, we offer a solution with the pacenote pack. Whether you are a novice or experienced, it is a perfect working tool for prepare your events.

Maxime has built his business on quality consistent notes, & since 2015, the success of the notes in customer base, has grown year on year.

PACENOTE RACE4YOU WINNER'S CIRCLE



Tour de Corse
2018, 2019, 2021 & 2022



Maroc Historic Rally
2018, 2019, 2022 et 2023



Aléria Historic Rally
2021, 2022 & 2023



Official supplier
Romania Historic Rally
since 2017



Rally Costa Brava
2018 et 2022



Spain Historic Championship
2018

“ In rallying, the precision of the notes is essential to have fun and drive fast without increasing risk-taking. Your note books are prepared after 4 recce passes per stage in order to provide you notes with maximum precision, fluidity and security ”



WHERE YOU CAN FOUND PACK PACENOTE ?

HISTORIC EVENTS

Winter Romania, Legend Boucles de Bastogne, Costa Brava, Maroc, Aléria, Tour de Corse

FRENCH TARMAC CHAMPIONSHIP

Touquet, Lyon-Charbonnières, Antibes, Vosges, Rouergue, Mont-Blanc, Coeur de France, Cévennes et Var

FRENCH TARMAC CUP

Rallye de la Côte Fleurie, Bordeaux Aquitaine classic, Giraglia, Lozère, Vins de Mâcon, Montagne Noire, Saint-Yriex, Epernay vins de champagne et rallye d'Automne

WRC

Rallye Monte-Carlo, Croatia, Portugal, Sardigna, Lettonia, Finland and Central Europe



Maxime Vilmot
Founder of Race4you

vilmotm@gmail.com

+33 648 39 73 87

www.race-4-you.com

321 Route des chevreuils
24320 Saint Martial Viveyrol
FRANCE

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMMES HORAIRES	1
ARTICLE 1 ORGANISATION	2
ARTICLE 2 ASSURANCES	3
ARTICLE 3 CONCURRENTS ET PILOTES	3
ARTICLE 4 VOITURES ET EQUIPEMENTS	4
ARTICLE 5 PUBLICITE	5
ARTICLE 6 SITES ET INFRASTRUCTURES	5
ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE	6
ARTICLE 8 RECLAMATIONS – APPEL	7
ARTICLE 9 CLASSEMENTS	7
ARTICLE 10 REMISE DES PRIX	7

PROGRAMME – HORAIRES

Samedi 17 février 2024		Parution du pré règlement
Lundi 8 avril 2023		Clôture des engagements - Parution du roadbook
Dimanche 21 avril 2024	09h00 à 16h00	Vérification administratives et techniques
	20h00	Publication des équipages admis au départ
Lundi 22 avril 2023		Musée de l'Automobile Club Maroc de BOUSKOURA
	09h00	Départ de la 1ère étape BOUSKOURA
	16h35	Arrivée de la 1ère étape MANSOURIA
	20h00	Publication de l'ordre de départ pour étape 2
Mardi 23 avril 2024	09h00	Départ de la 2ème étape MANSOURIA
	16h54*	Arrivée de la 2ème étape - MANSOURIA
	20h00	Publication de l'ordre de départ pour étape 3
Mercredi 24 avril 2024	08h00	Départ de la 3ème étape MANSOURIA
	16h51*	Arrivée de la 3ème étape IFRANE
	20h00	Publication de l'ordre de départ pour étape 4
Jeudi 25 avril 2024	09h00	Départ de la 4ème étape IFRANE
	16h35*	Arrivée de la 4ème étape IFRANE
	20h00	Publication de l'ordre de départ pour étape 5
Vendredi 26 avril 2024	09h15	Départ de la 5ème étape KHENIFRA
	17h31*	Arrivée de la 5ème étape BIN EL OUIDANE
	21h00	Publication de l'ordre de départ pour étape 6
Samedi 27 avril 2024	10h00	Départ de la 6ème étape EL BOROUJ
	15h52*	Arrivée du Rallye MARRAKECH
	16h30	Vérifications finales et affichage classements finaux
Publication des résultats du rallye :	18h00	Marrakech
Remise des prix :	18h00	Marrakech

(* = Heure de fin d'étape peut changer en fonction de la validation du parcours il est à titre indicatif.)

REGLEMENT PARTICULIER 13^{ème} Maroc Historic Rally

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FRMSA.

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le club des sports mécaniques « Le Grand Maghreb » 29 boulevard Abdelmoumen, quartier Tour Hassan, Rabat, et YL Events, 11 Rue Abbatucci, 20137 Porto Vecchio, organisent le **13^{ème} MAROC HISTORIC RALLY** Réglementation opposable. Sauf dispositions spécifiques mentionnées dans le présent règlement particulier de l'épreuve, sont applicables, les mesures, pénalités et sanctions sont inspirées des règlements de la FRMSA.

Comité de soutien

FMVA : Abdellah ABDELLAOUI, Khalid KABBAGE, Rafik LAHLOU

Président de la FRMSA : Abderrahim ABDANE

Secrétaire Général Adjoint FRMSA : Abdelmoughit ABDANE

Trésorier Général FRMSA : Ahmed HOUBRI

Comité d'Organisation

Président : Yves LOUBET

Président délégué : Chakib RAHMOUNE (Président Automobile Club du Grand Magreb)

Secrétaire générale : Marie France AGOSTINETTI

Trésorier : Dominique MARCIANO

Coordonnatrice du rallye : Mme Chaymaa HRISSE

Organisation : Jacky Duchaine

Secrétariat du Rallye : Club des Sports Mécaniques, « Le Grand Maghreb »,

29 boulevard Abdelmoumen, quartier Tour Hassan, Rabat 10000-Maroc

Email : ylobet2a@gmail.com mariefrance.agostinetti@orange.fr

Téléphones : Yves Loubet : +212648866569 / Marie France Agostinetti : 0608673577

1.1 OFFICIELS

Observateur Fédéral : **COMMISSAIRES**

SPORTIFS : Président du collège Membres

du collège Adjointe du collège **DIRECTION**

DE COURSE : Directeur de Course :

Secrétaire de Direction : Commissaires

Technique :

Responsable sécurité et implantation

Chargés des Relations avec les Concurrents

Responsables des classements :

Responsables des parcs de regroupements

Directeurs De Course Délégués aux ES

Ahmed HOUBRI

Jean Roch LE BOSSE (F)

Marie France AGOSTINETTI (F)

Evelyne LE BOSSE (F)

Jacky DUCHAINE (F)

Grégoire DUCHAINE (F)

Denis BEYTHOUX (F) Oualid TERRAB (M)

Dominique MARCIANO (MA)

Marie France AGOSTINETTI (F) Eloïse DUCHAINE (F)

Mathieu PETITGIRARD (F)

Zakaria KNIZI (MA)

Daniel VERNET (F)

Jacques GAUTHIER (F)

Jean Michel PIGENET (F)

Marie France AGOSTINETTI (F)

Eloïse DUCHAINE (F)

Jean Baptiste SALMOCHI (F)

Denis BEYTHOUX (F)

Gérard DELIGARDE (MA)

Thomas VANBUTSEL (F)

Rafaël GONZALEZ (E)

Miguel GONZALEZ (E)

Philippe CASTELLANO (MA)

Zakaria KNIZI (MA)

Responsable des Vérifications Administratives

Vérifications Techniques pendant l'épreuve

Voiture Nationale

Voiture Info sécurité

Responsables Voiture Damier

Responsables des Parcs Fermés

Responsable Matériel

A l'exception du collège des commissaires, tous les officiels nominativement désignés dans ce règlement, ainsi que dans les additifs éventuels, sont Juges de Fait.

1.2 ELIGIBILITE

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation FRMSA N° **008/R/2024**.

1.3. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications des documents et des voitures qui auront lieu le dimanche 21 AVRIL 2024 de 9h00 à 16h00, sur acceptation de l'organisation uniquement, à BOUSKOURA, Musée de l'Automobile Club Maroc, route de Bouskoura, Casablanca.

Les vérifications finales seront effectuées le samedi 27 AVRIL 2024 à Marrakech dans le parc final.

Prix de la main d'œuvre : 65 € de l'heure.

ARTICLE 2. ASSURANCES

En plus de l'assurance organisation, les voitures engagées au 14^e Maroc Historic Rally, devront posséder leur propre assurance responsabilité civile et assurance rapatriement pour les équipages et les membres de leur équipe présente sur l'épreuve.

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.1.2 Est admise toute personne physique ou morale désignée comme « concurrent » composant « l'équipage », une personne titulaire d'une licence valable pour le rallye concerné et pour l'année en cours. Pour ce, elle devra être titulaire, d'une licence FRMSA, ou d'une licence internationale, ou d'une licence nationale accompagnées d'une autorisation de l'ASN du pays de sa licence.

3.1.1.9 Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum.

3.1.5. Toute personne qui désire participer au Maroc Historic Rally doit adresser au secrétariat du rallye, la demande d'engagement dûment complétée, avant le LUNDI 8 AVRIL 2024.

Toute demande d'engagement incomplète sera mise en liste d'attente.

3.1.10 Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs à : **5800 €**

- sans la publicité facultative des organisateurs à : **11 600 €**

Ces droits d'engagement comprennent : l'assurance, les regroupements du midi, deux plaques rallyes, la remise des prix. Les droits d'engagement seront remboursés au candidat dont l'engagement aura été refusé avant les contrôles administratifs et techniques. L'organisation pourra conserver un montant forfaitaire (Assurance + frais d'organisation engagés) d'une valeur de 1000€. En cas d'annulation du rallye, due à une obligation indépendante de la volonté de l'organisation, un montant minimum de 1000€ pourra être conservé par l'organisation.

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3. ORDRES DE DEPART

3.3.1. Pour la première étape du rallye, le départ pour les concurrents sera donné suivant un ordre défini par la direction de course.

Pour les étapes suivantes le départ sera donné suivant une liste appelée « ordre de départ », avec les pénalités de l'étape précédente, et après reclassement éventuel de concurrents décidé par la direction de course en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs.

3.3.2. Pour toute la durée du rallye les 30 premiers concurrents partiront de DEUX MINUTES en DEUX MINUTES. Sauf adaptation des timings par l'organisation en accord avec la direction de course.

En cas de repositionnement de concurrents parmi les 30 premiers, le nombre de bénéficiaires de la mesure des « deux minutes » se verra augmenté d'autant que de reclassés.

Sauf en cas d'abandon définitif, le concurrent qui voudrait être réintégré pendant une étape, doit impérativement récupérer à la sortie du parc fermé de départ ou à la sortie du parc de regroupement, ou au point de départ de l'étape son carnet de bord pour avoir la possibilité d'être réintégré.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Voitures autorisées dans les périodes

4.1 - Sont admises pour :

- **E** : de 1947 à 1961 Homologuées et non-homologuées des Annexes VIII et IX de l'Annexe FIA K

- **F** : de 1962 à 1965 Homologuée des Annexes VIII et IX de l'annexe FIA K

- **G1** : de 1966 à 1969 Tourisme Homologué et voitures GT des Annexes VIII et IX de l'annexe FIA K

- **G2** : de 1970 à 1971 + **GR** de 1966 à 1971 des Annexes VIII et IX de l'annexe FIA K

- **H1** et **HR** : de 1972 à 1975 des Annexes VIII et IX de l'annexe FIA K - **H2** et **HR** : de 1976 respectant Annexes VIII et IX de l'annexe FIA K. - **I** et **IR** : de 1977 à 1981 respectant Annexes VIII et IX de l'annexe FIA K - **J1** : de 1982 à 1985 seulement les 2 roues motrices
- **J2** : de 1986 à 1990 de préparation libre, mais strictement réservé aux véhicules équipés de boîte à vitesse manuelle en "H".

Le véhicule devra respecter les articles portant sur les équipements de sécurité FIA et/ou FRMSA. Toute demande d'engagement en J2 sera sur acceptation du dossier par l'organisation.

Notes Consultatives

- FIA 'la Période' E, F et G1, G2, H1, H2 sont classifiées dans les groupes 1, 2, 3 et 4. (FIA Annexe K, l'Article 3)
- FIA l'Annexe K, l'Annexe VIII est approprié pour la préparation pré 1970 des Groupe 1 et 3.
- FIA Annexe K, Annexe IX est approprié pour la préparation pré 1970 des groupe 2 et 4.
- . FIA Période G2 du 1/1/1970 au 31/12/1971 Tourisme Homologué et voitures GT
- . FIA Période H1 du 1/1/1972 au 31/12/1975 Tourisme Homologué et voitures GT
- . FIA Période H2 du 1/1/1976 au 31/12/1976 Tourisme Homologué et voitures GT
- . FIA Période I du 1/1/1977 au 31/12/1978 Tourisme Homologué et voitures GT
- . FIA, pour la Période G2, H1, H2 les voitures ont droit d'entrer dans l'Annexe J des règlements de Compétition Internationaux appropriés à l'année finale de leur période
- Le règlement de l'épreuve autorise les modifications supplémentaires incluant des règles techniques spécifiques comme publié à l'Annexe B. Le règlement spécifique de l'épreuve peut ignorer et/ou remplacer un article.
- . Le règlement FIA donnant aux concurrents des libertés techniques supplémentaires
- En préparant et spécialisant une voiture faisant référence à l'Annexe K de la FIA c'est l'ensemble des articles qui font référence dans notre épreuve.

Ainsi :

- L'Annexe B permet des libertés supplémentaires et impose quelques mesures de sécurité supplémentaires.
- L'annexe de la période J des règlements donne des libertés supplémentaires, seulement pendant une compétition standard Internationale.

4.1.1 Les voitures qui ont fait l'objet de modifications ou d'adjonctions excèdent les limites autorisées par l'annexe K 2014. Mais sans aller au-delà des modifications suivantes :

- Moteur : Adjonction de radiateurs d'huile, sans modification de la carrosserie. Aucune restriction pour les supports, sans modification des emplacements d'origine.
- Boîte de vitesses : Rapports et système d'engagement libres, mais en conservant les carters d'origine du modèle. Aucune restriction pour les supports, sans modification des emplacements d'origine, uniquement avec grille en « H ».
- Suspension : Renforts des points d'ancrage et des chapelles d'amortisseurs, Ressorts et amortisseurs libres sans changer les points d'attaches d'origine.
- Freins : Remplacement des tambours par des disques (dans le respect des spécifications des périodes). Changement étriers et disques autorisé dans le respect de spécification de la fiche d'homologation.
- Echappement : Libre dans le respect des règles de l'ASN.
- Direction : Rapport libre en conservant le principe d'origine. Tout type d'assistance à la direction est autorisé.
- Roues et pneumatiques : Libres
- Ventilation de l'habitacle : Sans modification de la carrosserie.
- Passage de roues : modifications intérieures mais sans modification des ailes d'origine, ou respect des spécifications de période pour le groupe considéré (élargisseur d'ailes)
- Vitres : Hors le pare-brise, toutes les parties vitrées peuvent être en polycarbonate épaisseur mini 5 mm
- Carrosserie : Renfort de châssis libre sans aucune modification des points d'ancrage de tous les éléments mécaniques. Eléments de carrosserie démontables autorisés en fibre de verre, dans le respect des spécifications de période pour le groupe considéré.
- Réservoir de carburant : Respect de l'article 5.5 de l'annexe K 2014.

4.2. PNEUMATIQUES

Le type et le nombre de pneus terre et/ou asphalte sont libres.

4.3. ASSISTANCE

L'assistance sera libre entre les parcs ou les spéciales (ES).

A chaque fin d'étape, un lieu de parc d'assistance conseillé par l'organisation et gardé sera proposé.

Si une voiture, suite à une sortie de route ou un problème de sécurité, veut être réintégrée dans le rallye, elle devra être présentée aux commissaires techniques pour être acceptée, au moins 1 heure avant le départ de son heure de départ en sortie de parc ou au point de départ de l'étape.

En cas de problème mécanique, un équipage est autorisé à se faire aider par d'autres équipages, mais devra passer un CH (contrôle horaire) ou un départ d'épreuve chronométrée par ses propres moyens, moteur en marche et équipage au complet (Pilote et copilote). Le temps imparti pour l'assistance de fin d'étape sera de quatre heures, sauf pour les fins d'étape où la liaison est libre.

ARTICLE 5. PUBLICITE et RESPONSABILITE

~~La publicité collective obligatoire et la publicité facultative~~ sont : Sera précisé par voie d'additif.

5.2.1 Obligation des Concurrents : L'équipage nommé sera responsable de tout acte contraire au règlement de l'épreuve ou ~~au code pénale du pays avant~~, pendant et après l'épreuve.

5.2.2 Les organisateurs, après consultation de la direction de course, se réservent le droit d'exclure de l'événement à tout moment n'importe quel concurrent qui aurait dérogé au droit civil, aux réglementations de la circulation et/ou aurait agi d'une façon non favorable au bon fonctionnement de l'événement, ou se serait comporté d'une façon à apporter à l'événement une mauvaise image. Une telle décision est à la seule discrétion des organisateurs et ne pourra pas donner droit de faire appel aux concurrents en faute.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. DESCRIPTION

~~Le Maroc Historic Rally représente~~ un parcours de 1943,65 kms dont **388,18 kms de spéciale**. Il est divisé en **6 étapes**. Il ~~comporte 26~~ épreuves spéciales. Les épreuves spéciales et l'itinéraire-horaire figurent en annexe.

6.2. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances sont libres.

~~Il est interdit aux voitures de course~~ inscrites sur le rallye, ou à tout autre véhicule de course de se rendre sur le parcours des ES du rallye, à compter du dimanche 22 avril 2024. Le non-respect de cette interdiction entraînera une pénalité de 5 minutes et une amende de 500 euros due à l'organisation, en supplément d'éventuelles poursuites par les autorités du pays.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.1 DEBUT ET FIN D'ETAPE

Etape 5 : Le départ sera donné à Khénifra

~~Etape 6 : Le départ sera donné à El Borouj~~

7.2. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Les signes distinctifs des Commissaires sont :

Commissaire de route : Chasuble Jaune - Chef de poste : Chasuble Orange

7.3. CONTROLES HORAIRES

Tout concurrent ayant un retard supérieur à 15 minutes au temps imparti maximum, de CH en CH, se trouve en situation de « Mise hors-course » et peut solliciter sa réintégration selon la procédure décrite en 7.5.1 et 7.5.2.

~~Un concurrent ne pourra faire pointer son carnet de bord à un CH qu'en présence de l'équipage au complet et du véhicule dont le numéro de course sera clairement identifiable par les commissaires du CH depuis leur point de contrôle.~~
Seul le pointage de rentrée en parc fermé de fin d'étape peut être réalisé par quelqu'un d'autre que l'équipage.

7.5.1. EPREUVES SPECIALES

~~Les épreuves spéciales~~ sont des épreuves de vitesse découpées en tronçons avec la possibilité pour l'organisation de créer des zones à vitesse réduite dans la traversée des villages ou des CP avec arrêt obligatoire (Suivant road book). Le chronométrage est effectué minimum à la seconde.

Si un concurrent se présente avec un retard supérieur à 15 mn au CH d'une ES, mais avant la voiture balai, il pourra prendre le départ de l'ES sur décision du directeur de course de l'ES qui demandera l'accord du directeur de course de l'épreuve.

Le concurrent pourra se voir refuser son droit à faire l'ES en « configuration course » pour motif de sécurité ou de non-conformité de sa voiture, dans ce cas il sera placé devant la voiture balai en condition de liaison sans chronométrage et sera sous le coup de la pénalité justifiée pour une ES non-course.

7.5.2 REINTEGRATION et PENALITES

Tout concurrent en situation d'abandon, pourra réintégrer le Maroc Historic Rally, sur sa demande, avec l'accord du Directeur de course aux conditions suivantes :

- Avoir saisi officiellement la Direction de course par téléphone, ou par une demande écrite auprès d'un chargé des relations avec les concurrents, en précisant l'ES ou l'étape de réintégration souhaitée.
- Avoir soumis avec succès sa voiture au contrôle des Commissaires Techniques avant le départ d'une étape de réintégration, ou du directeur de course du départ de l'ES avant réintégration.

- Pénalité pour retard ou avance à un CH :

10 secondes par minute de retard.

1 minute par minute d'avance.

- Pour une ou plusieurs ES « NON-COURRUE(S) » dans la même étape :

Pour chaque ES non courue intégralement, le concurrent réintégrant le rallye **se verra affecté d'un temps égal au temps du dernier classé (temps normal)** de ou des ES non courue(s), majoré des pénalités ci-dessous.

La pénalité de réintégration est de 10 minutes + 5mn par ES non-courue(s) intégralement(s).

Le concurrent, réintégrant le Rallye au départ d'une ES, sera repositionné dans la liste des admis à prendre le départ de l'ES de réintégration par le Directeur de course du départ de cette ES et décidera de l'écart à mettre entre lui et le concurrent précédent.

- Pour une étape entièrement « NON-COURRUE » :

Pour chaque ES non courue intégralement, le concurrent réintégrant le rallye **se verra affecté d'un temps égal au temps du dernier classé (temps normal)** de ou des ES non courue(s), majoré des pénalités ci-dessous.

La pénalité de réintégration est de 20 minutes + 5mn par ES non-courue(s).

Le concurrent réintégrant le Rallye à l'étape suivante sera repositionné dans la liste des admis à prendre le départ sur proposition du Directeur de course de l'épreuve et validation du collège des commissaires sportifs.

En tout état de cause, le Directeur de course ou le Collège des Commissaires Sportifs pourra à tout moment retirer sans motif, le bénéfice de cette réintégration dans le rallye, cette décision n'étant pas susceptible d'un appel sportif.

ARTICLE 8. RECLAMATION – APPEL

Une réclamation auprès des Commissaires Sportifs obéit aux règles définies par ce règlement et sera formulée de manière écrite et signée du ou des réclamant(s).

Le droit d'appel s'exerce dans les conditions de la réglementation de la FRMSA, seule compétente pour juger des litiges relatifs au Maroc Historic Rally.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

- Un classement général scratch pour **chaque génération (1, 2 et 3)** sera créé par l'organisation qui déterminera l'équipage vainqueur du **13ème Maroc Historic Rally** pour chacune des générations. Les classements scratch, de chacune des générations, seront publiés à chaque fin d'étape. Un classement toutes générations confondues sera affiché, en fin d'étape, afin de déterminer l'ordre de départ de l'étape suivante.

- Génération 1 = périodes de 1947 à 1971
- Génération 2 = périodes de 1972 à 1985
- Génération 3 = périodes de 1986 à 1990
- Un classement Pilote féminine

Pour figurer au classement final, un concurrent doit obligatoirement avoir pris le départ de la dernière ES du rallye, et avoir rejoint le parc fermé final.

ARTICLE 10. PRIX

La remise des prix se déroulera le **samedi 27 avril 2024 à MARRAKECH.**

